

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2015 – 18h30

Présents : Alain BLANQUER, Louis MAURIN, Laurent GAUTREAU (arrivé à 18h50), Pascal GUY, Hélène MARCHAL, Jean-Philippe OLLIER, Hervé TABAR, Jean ARRUFAT, Chantal MONNIER, Marie-Claude de MURCIA, Didier BRISY

Absents excusés : Hervé TABAR (procuration donnée à Alain Blanquer)

Absent :

Secrétaire de séance : Hélène MARCHAL

Le quorum étant atteint le conseil peut délibérer.

Le compte rendu de la séance du 25 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Compte administratif 2014 du budget communal
2. Compte de gestion 2014 du budget communal
3. Compte administratif 2014 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement
4. Compte de gestion 2014 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement
5. Taux d'imposition 2015
6. Budget communal 2015
7. Budget annexe de l'eau et de l'assainissement 2015
8. Tarifs des animations de la bibliothèque municipale
9. Questions diverses.

1. Compte administratif 2014 du budget communal

Budget commune fonctionnement

Recettes : 204 921,93 €

Charges : 216 106,85 €

Perte : 11 184,92 €

Excédent des exercices antérieurs : 214 412,04 €

Excédent reporté : 134 558,91 € après la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (68 668,21€, compte 1068)

Budget Commune investissement :

Recettes : 67 635,07 €

Charges : 67 866,93 €

Perte : 231,86 €

Déficit de l'exercice antérieur : 35 676,12 €

Résultat de clôture : - 35 907,98 €

Reste à réaliser : - 32 760,23 €

Besoin de financement = 68 668,21 €

Le compte administratif se vote sans le maire, sous la présidence de la 1ère adjointe.

Vote : Pour : 10

2. Compte de gestion 2014 du budget communal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. Compte administratif 2014 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement

Budget annexe fonctionnement

Recettes : 104 165,12 €
Charges : 90 334,78 €
Excédent : 13830,34 €
Excédent des exercices antérieurs : 1 054,80 €
Solde net : Excédent reporté : 14 885,14 €

Budget Annexe investissement :

Recettes : 65 230,74 €
Charges : 46 322,94 €
Excédent : 18 907,80 €
Excédent de l'exercice antérieur : 49 848,49 €
Excédent de clôture : 68 756,29 €

Le compte administratif se vote sans le maire, sous la présidence de la 1ere adjointe :
Vote Pour : 10.

4. Compte de gestion 2014 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5. Taux d'imposition 2015

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition 2015.

Taxe d'habitation : Assiette : 357 700 – Taux 10,99 %
Taxe foncière : Assiette : 242 600 – Taux : 14,20 %
Taxe foncière non bâti : Assiette : 17 100 – Taux : 76,79 %

Vote : Pour : 11.

6. Budget communal 2015

- Fonctionnement : 319 007,91 €

Recettes : Fond péréquation intercom, subvention de l'État DGF à la baisse de 16,75%,
revenu des immeubles ;
Dépenses : Virement à la section investissement : 90 821,21€

- Investissement : 207 387,12 €

Recettes : FCTVA, excédent de fonctionnement capitalisé, subvention Région et
Département notamment pour le skate-park, Subvention Hérault énergie pour
enfouissement des réseaux impasse des pins, allée des platanes.

Dépenses : Achats de terrains en prévision, équipement des cimetières (obligation d'avoir un ossuaire, un caveau d'attente, une fosse communale). Au cimetière du Mas de Roujou, 5 à 6 tombes peuvent être récupérées, la procédure est lancée.
Dépenses pour enfouissement des réseaux impasse des pins et allée des platanes et skate-park.

Vote : Pour : 11.

7. Budget annexe de l'eau et de l'assainissement 2015

- Fonctionnement : 103 895,63 €

Recette : Excédent, vente d'eau et prime d'épuration

Dépenses : Électricité au Mas de Roujou pour eau potable, entretien et réparation, dotation d'amortissement.

- Investissement : 136 405,32 €

Recette : FCTVA, amortissements

Dépenses : Remboursement d'emprunts. Travaux pour remplacement de 10 compteurs.

Vote : Pour : 11

8. Questions diverses

M. G. Galvez souhaite créer un élevage canin sur la parcelle n°B953 en zone agricole. Le conseil municipal émet un **avis défavorable** à cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Vu par nous, Alain BLANQUER, maire de la commune de Lieuran-Cabrières, pour être affiché le 30 mars 2015.